

BLOG POST

LE COVID-19 REMET-IL EN CAUSE L'EUROPE DE LA DÉFENSE ?

15/05/2020 | NICOLE GNESOTTO | DROIT ET INSTITUTIONS

*Nicole Gnesotto, Vice-présidente de l'Institut Jacques Delors,
Professeure au CNAM*

Inattendu, invisible, inconnu, le coronavirus s'est abattu sur l'Europe comme un fléau dont les ravages restent à ce stade difficiles à imaginer. Mais ils seront de toute évidence durables : il a fallu huit ans (2008-2016) pour que tous les pays européens sortent de la crise de 2008 et retrouvent leur niveau de richesse d'avant la crise. La sortie collective de cette crise pandémique sera sans doute autrement plus longue.

Pour la relance de la défense européenne, le Covid-19 signifie *a priori* une relégation au rang d'urgence très secondaire, voire une disparition de la défense hors des radars européens. Plusieurs raisons à ce reflux :

- La première tient aux terribles efforts financiers qui seront nécessaires pour soutenir les économies européennes, éviter les faillites, limiter le chômage, et sortir d'une récession que le FMI associe à une chute de 7,4 % pour la Zone euro d'ici un an. Des milliards d'euros vont être consacrés à la limitation des dommages pour les entreprises et le commerce de la Zone euro. Que restera-t-il pour le Fonds européen de défense ? Rien sans doute, ou alors une proposition de reconversion du FED en Fonds européen de sécurité sanitaire, pour booster la recherche de vaccins, l'accumulation de stocks de lits et de médicaments etc. Qui d'ailleurs s'en offusquerait ?
- La seconde raison vient de ce qu'a révélé la pandémie comme faillite de la solidarité entre les États membres. Quand le risque de mort est une réalité, l'égoïsme national l'emporte sur toute autre considération. Le repli sur soi, le retour des frontières, le primat de l'intérêt national, s'ils devaient durer, peuvent créer des habitudes et une culture peu propices à la relance d'une politique de défense dont le B.A.BA est la solidarité de destin.
- Troisième raison enfin d'inquiétude pour l'avenir de la défense, la notion de sécurité va devenir plus globale, plus centrée sur la sécurité humaine (climat, pandémie, misère, alimentation, technologies, etc.) que sur la sécurité militaire et ses dimensions industrielles et technologiques.

Pour autant, quelques arguments laissent à penser que la politique de défense commune peut trouver, dans la crise pandémique, des arguments pour se justifier et se diversifier.

- La pandémie va sans doute modifier le comportement, voire la philosophie des Européens devant la mort et le risque de mort. À l'exception de la fin inévitable des vies humaines, nos sociétés avaient désappris de vivre avec la menace de mort collective. Cette familiarité avec la mort s'était éteinte avec la seconde guerre mondiale. Quelques attentats terroristes pouvaient parfois ressusciter cette angoisse de la vulnérabilité devant la folie humaine, mais ces parenthèses, aussi terribles fussent-elles, ne remettaient pas en cause l'évacuation volontaire de la mort dans les attitudes des Européens. Si la pandémie devait durer, elle pourrait modifier ce comportement : le sentiment d'un danger toujours possible, à titre individuel comme pour l'ensemble de la collectivité, pourrait également rendre plus familières les notions de protection, de résilience, de défense commune et de destin partagé.
- La crise du Covid-19 a montré les limites des réponses nationales aux crises majeures. Même si tous les pays sans exception ont mis en œuvre leurs politiques sans concertation – confinement ou pas, déconfinement différencié, calendrier de reprise, etc. – tous ont néanmoins conscience de l'importance du cadre collectif européen pour le retour à une certaine croissance : les pays d'Europe centrale sont dépendants de la libre circulation à l'Ouest de leurs travailleurs, les pays les plus touchés ont besoin des dispositifs de la BCE et du Mécanisme européen de stabilité (environ 1 000 milliards d'euros), même l'Allemagne, pays le plus exportateur vers l'extérieur a quand même besoin d'une relance de la demande intérieure européenne pour le maintien de sa croissance. Même si la solidarité n'est pas naturelle en cas d'urgence sécuritaire, elle reste nécessaire en termes d'efficacité.
- Le dernier argument concerne surtout la politique américaine. Après avoir tenté de faire une OPA sur un laboratoire pharmaceutique allemand, après avoir accusé l'Europe d'être à l'origine du virus et fermé ses frontières sans préavis aux ressortissants européens, après avoir laissé la Chine se montrer davantage solidaire de l'Italie que l'Amérique Donald Trump s'est décrédibilisé un peu plus comme leader de l'Occident et protecteur des Européens. Le plaidoyer pour davantage d'autonomie européenne, sur des domaines aussi stratégiques que la santé et la sécurité, peut y trouver un surcroît de légitimité.

-
- À paraître dans : « Enjeux pour la France de la définition d'une composante spatiale dans le cadre du FED », rapport d'étude pour le compte du CSFRS, rédigé par Florence Sborowsky, Isabelle Sourbès-Verger et Lucien Rapp, 2020.

Directeur de la publication : Sébastien Maillard ■ La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source ■ Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) ■ L'Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution ■ Version originale ■ © Institut Jacques Delors